

pendant lesquelles ils doivent revêtir cet ornement sacré ; telles sont : la consécration des évêques, les ordinations de prêtres, la confection du saint-chrême, la dédicace des églises, la convocation des conciles et des synodes diocésains. Cette privation leur est imposée pour les exciter, suivant l'esprit de l'Église, à demander le pallium sans retard.

Ce complément des habits pontificaux ne s'obtient, en effet, qu'après trois demandes ou instances consécutives, exprimées par ces trois mots : *instanter, instantius, instantissime* ; c'est une règle invariable.

Aussitôt que Mgr Bruchési aura obtenu ce vénérable insigne d'honneur et de puissance, auquel il a droit comme titulaire d'un siège métropolitain, nous en avertirons nos fidèles lecteurs.

SAINTE MARTHE

Vierge, Hôtesse de Notre-Seigneur Jésus-Christ

(Jeudi, le 29 juillet.)



SAINTE Marthe était la sœur aînée de sainte Marie-Madeleine et de Lazare avec lequel les deux sœurs habitaient à Béthanie.

Béthanie était chère au divin Sauveur ; Jésus aimait à s'y reposer des fatigues de sa vie apostolique et à y recevoir une hospitalité à la fois simple et cordiale (1) : la scène décrite au Xe chapitre de saint Luc en témoigne hautement.

Le Sauveur vient d'entrer dans la demeure de ses amis. Quelle joie ! C'est bien lui surtout qui apporte la paix du ciel à cette maison et à ceux qui l'habitent. On s'empresse autour du Maître, et Marthe emploie toute son activité à préparer le repas. Revenue de ses égarements, Madeleine, la grande péche-

(1) Béthanie (lieu des dattiers), « la bourgade bénie, située, comme saint Jean la précise, à quinze stades de Jérusalem. Ses blanches maisons s'étagent encore sur les flancs du Mont des Oliviers cachées dans le feuillage, enveloppées par les hauteurs qui la dérobent au monde : asile de paix, retraite religieuse, où le Seigneur avait trouvé le seul vrai bien de la terre, des cœurs qui le comprenaient et qui répondaient au sien. » Mgr Baunard, l'Apôtre S. Jean.